

**samedi 31 mars 2012, 20h30: Earth Hour - une heure pour la planète
Lausanne éteint durant une heure la place de la Palud,
la Cathédrale et plusieurs autres monuments**

Lausanne participe une nouvelle fois cette année à l'action Earth Hour – une heure pour la planète. Samedi 31 mars 2012 à 20h30 (heure locale), avec plusieurs milliers de villes de plus de 130 pays, elle éteindra pendant une heure la place de la Palud, la rue de la Madeleine et les principaux monuments et bâtiments publics de la ville. Un stand du WWF sur la place de la Palud, de 9h à 12h et de 19h à 22h, sensibilisera les Lausannois à cette action. Chacun et chacune peut y participer en éteignant son éclairage domestique entre 20h30 et 21h30.

A l'échelle mondiale, l'initiative *Earth Hour - une heure pour la planète*, est organisée par le WWF (World Wide Fund for Nature) et les différentes municipalités intéressées. Elle propose aux villes et populations de prendre des mesures simples pour réduire les émissions de CO₂ et lutter ainsi contre le réchauffement de la planète.

Cette action collective à l'échelle mondiale est devenue en quelques années la plus grande opération de la planète en faveur de la protection de l'environnement. Lancée en 2007 par Sydney, cette initiative locale rencontre un succès grandissant. En 2011, un nombre record de 5200 villes dans 135 pays ont rejoint le mouvement Earth Hour. Lausanne, qui était une des villes pionnières en Suisse romande en 2008, s'associe une nouvelle fois à cette campagne internationale.

Samedi 31 mars 2012, la place de la Palud sera au centre de l'action lausannoise. **De 9h à 12h, puis de 19h à 22h**, le WWF y tiendra un stand d'information, avec réalisation d'un dessin de panda, (son emblème) afin de sensibiliser le public à la problématique de la protection du climat, **De 20h30 à 21h30**, l'éclairage de la place de la Palud, de la rue de la Madeleine et des principaux monuments lausannois, tels que la Cathédrale, l'église Saint-François, la cheminée de Pierre-de-Plan et le pavillon thaïlandais seront éteints. Durant l'extinction de la place, des bougies seront allumées et de la soupe distribuée.

La population lausannoise est chaleureusement invitée à se joindre à cette action. Chacun peut y participer, à hauteur de ses moyens, en éteignant une partie de son éclairage domestique et les appareils dont il peut se passer durant une heure au moins. Les entreprises, de leur côté, peuvent éteindre les éclairages publicitaires, les vitrines ou les appareils électroniques mis en veille (ordinateurs).

Les services industriels de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- Jean-Yves Pidoux, directeur des services industriels de Lausanne, tél. 021 315 82 00
- Stephan Henninger, responsable de l'éclairage public, tél. 021 315 94 09

Sur internet : www.earthhour.org ou www.lausanne.ch

Lausanne, le 28 mars 2012